Décision 22-DCC-52 du 06 avril 2022

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Cegos par les sociétés NCP3B et Bridgepoint

Posted on: 06 avril 2022 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	NCP3B et Bridgepoint
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Cegos

Lire

le texte intégral de la décision
133.13 Ko